Population

Des études à l'emploi : les premiers pas des jeunes en Bretagne

En 2009, 550 000 jeunes de 15 à 29 ans résident en Bretagne, soit 5 % de moins qu'en 1999. Ils représentent 17,4 % de la population régionale.

Un quart des étudiants occupe un emploi, soit dans le cadre de leur formation, soit pour financer leurs études. Près de la moitié des métiers occupés hors du cursus de formation sont des métiers non qualifiés.

Si le premier emploi n'est pas toujours stable et est source de déclassement, en particulier pour les jeunes femmes, le parcours professionnel s'améliore ensuite. Trois ans après leur arrivée sur le marché du travail, deux tiers des jeunes Bretons ont un emploi long à temps complet.

n 2009, 553 580 jeunes âgés de 15 à 29 ans vivent en Bretagne. Ils représentent 17,4 % de l'ensemble de la population de la région, soit une part inférieure à la moyenne nationale (18,6 %).



de ses jeunes

Entre 1999 et 2009, le nombre de jeunes a baissé de



5 %. Cette diminution est plus importante qu'au niveau national (- 2 %). Dans le détail, le nombre des 15-19 ans baisse de 3,3 %, celui des 20-24 ans de 1,2 % et celui des 25-29 ans de 9,3 %. Ces diminutions, assez proches de la moyenne nationale pour les 15-19 et 25-29 ans, sont le reflet des différences d'effectifs entre générations. En revanche, la baisse pour les 20-24 ans est plus importante en Bretagne que dans la majorité des autres régions françaises. Elle est accentuée par le déficit migratoire observé à ces âges et encore plus prononcé pour les jeunes femmes qui quittent la région plus vite et plus fréquemment.

Mieux connaître les jeunes, une nécessité pour l'action de la Région

gagement en faveur des jeunes en présentant à sa prochaine session un rapport de bilan et d'actua-lisation de sa politique jeunesse, elle a souhaité en partenariat avec l'Insee, établir un diagnostic de la situation des jeunes en Bretagne. Ce travail enrichit des productions qui ont pu être menées précédemment (dont l'Octant Analyse consacré au « cheminement des jeunes de 15 à 29 ans ») e a ainsi permis d'exploiter de nouvelles données notamment sur la question de l'emploi des jeu-nes. Ces éléments sont essentiels dans la construction d'une politique publique. C'est pourquoi la Région Bretagne entend approfondir et inscrire dans la durée cette démarche d'observation.

> Sylvie Robert, 1^{ère} vice-présidente en charge de la jeunesse -Région Bretagne

1- Cf bibliographie dans la rubrique « pour en savoir plus »



Dans le même temps, la population bretonne dans son ensemble a augmenté de plus de 9 %, en grande majorité grâce à un solde migratoire globalement excédentaire, le nombre d'arrivées dans la région étant bien supérieur à celui des départs. Toutefois si ce solde migratoire est positif pour les plus de 30 ans, il n'en est pas de même pour les 20-29 ans, certains guittant la région pour poursuivre des études ou trouver un premier emploi. Cette tranche d'âge représente en effet 45 % des partants et seulement 25 % des arrivants.

Les jeunes Bretons plus souvent scolarisés ou étudiants... sauf après 25 ans

Près de 98 % des jeunes Bretons de 15 à 17 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement, soit le plus fort taux des régions françaises. Pour la plupart, ce sont les « années lycée », pour d'autres (7 %) celles de l'apprentissage. Dans cette tranche d'âge, la très grande majorité des jeunes vit encore au domicile familial. En 10 ans, la part des jeunes vivant dans une famille monoparentale a augmenté de 5,3 points, passant de 14,2 % à 19,5 %. Même en augmentation, ce taux reste en decà de la movenne française (22,5 %).

À partir de 18 ans, le taux de scolarisation diminue avec l'âge. En 2009, plus de 50 % des 262 000 jeunes Bretons de 18 à 24 ans sont encore inscrits dans un établissement d'enseignement, ce qui place la Bretagne de nouveau dans les régions de tête.

Les études supérieures et le premier emploi sont source de mobilité géographique et de concentration territoriale. Ainsi, les sept aires urbaines de Rennes, Brest, Lorient, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo concentrent 65 % des jeunes de 18 à 24 ans, contre 54 % de l'ensemble de la population bretonne. De plus, ces jeunes habitent plus fréquemment dans la ville centre (37 % contre 19 % pour l'ensemble de la population bretonne). En revanche, chez les 25-29 ans. seuls 6.4 % sont encore inscrits dans un établissement d'enseignement, ce qui est en dessous de la moyenne nationale (8 %).

En Bretagne, les jeunes quittent le foyer familial plus tôt

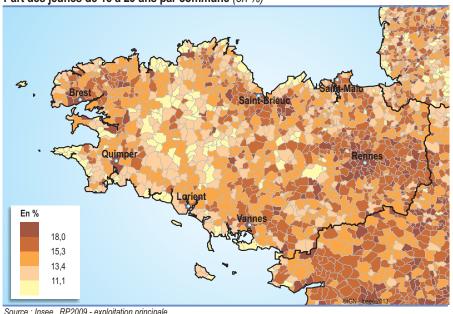
La tranche d'âge de 15 à 29 ans correspond à une période transitoire où l'individu passe de l'adolescence à la vie adulte. Dans cette tranche de vie, les bouleversements sont nombreux et concernent tous les aspects du quotidien : vie familiale, éducation, emploi, logement.

L'accès à l'emploi et le départ du domicile familial ne coïncident pas toujours. Jusqu'à 19 ans inclus, à l'instar de l'ensemble des jeunes Français, les jeunes Bretons vivent majoritairement chez leurs parents. C'est le cas de ceux qui sont scolarisés mais c'est encore plus vrai pour les jeunes en emploi ou ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation.

Aujourd'hui, l'emploi n'est donc plus automatiquement synonyme d'autonomie par rapport au foyer parental. Les études supérieures, à défaut de l'indépendance financière, impliquent également une mobilité géographique et le départ du domicile parental.

Entre 20 et 24 ans, 35 % des jeunes Bretons demeurent encore chez leurs parents, contre

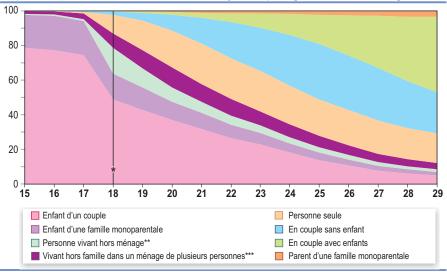
30 % des jeunes Bretons résident dans les sept plus grandes villes bretonnes Part des jeunes de 15 à 29 ans par commune (en %)



Source : Insee, RP2009 - exploitation principale

La moitié des jeunes âgés de 25 ans vit en couple

Répartition des modes de cohabitation des jeunes par âge en 2009 en Bretagne (en %)



^{*} Les élèves et étudiants mineurs éloignés pour des raisons d'études sont rattachés à leur résidence familiale. Les élèves et étudiants majeurs sont comptabilisés sur leur lieu de résidence.

*** Par exemple en colocation

Source : Insee, RP2009

Par exemple en internat, résidence universitaire ou foyer de jeunes travailleurs

43 % des jeunes sur l'ensemble de l'Hexagone. Ce sont plus fréquemment des garçons que les filles, sans que ce constat soit spécifique à la Bretagne. Dans la région, un quart des 20-24 ans vit en couple et près d'un autre quart (23 %) vit seul. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes qui vivent chez leurs parents travaillent.

Parmi les 25-29 ans, 80 % sont en emploi. Dans cette tranche d'âge, la vie en couple devient le mode de cohabitation le plus fréquent (59 % des jeunes Bretons contre 55 % en moyenne nationale). En Bretagne comme en métropole, la moitié des jeunes en couple a des enfants, et le fait de vivre en couple avec des enfants est plus fréquent chez les jeunes femmes (56 %) que chez les jeunes hommes (44 %). Les hommes sont en effet souvent plus âgés que les femmes au sein des couples.

Par ailleurs, la proportion de jeunes femmes de 25 à 29 ans adultes d'une famille monoparentale augmente en Bretagne (4,5 % en 1999 et 5,3 % en 2009) mais elle reste inférieure au niveau national (6,1 %).

Les jeunes en couple avec enfants s'éloignent de plus en plus des grandes villes

Comparé à l'ensemble de la population, les jeunes vivent plus fréquemment dans le milieu urbain. Ainsi, alors que 19 % de la population bretonne résident dans une des 7

principales villes bretonnes, c'est le cas de 30 % des jeunes de 15 à 29 ans et même de 37 % pour la tranche d'âge 18-24 ans. Cette proportion de jeunes vivant dans les grandes villes est stable depuis 1999.

Le cheminement d'adolescent à parent en passant par la mise en couple impacte la répartition des jeunes sur le territoire. Globalement, les 7 principales aires urbaines de la région concentrent 63 % des jeunes en couple sans enfant mais seulement 52 % des jeunes en couple avec enfants. En 10 ans, le nombre de jeunes en couple sans enfant y a augmenté de 6 % contre une baisse de 20 % pour ceux avec enfants.

Toutes les grandes aires urbaines ne connaissent pourtant pas ce phénomène. En particulier, celles de Lorient, Saint-Brieuc et Saint-Malo voient en effet aussi diminuer leur nombre de jeunes couples sans enfant.

En revanche, dans les communes de seconde couronne des grandes aires urbaines, le nombre de couples avec enfants et sans enfant a crû en 10 ans respectivement de 12 % et 17 %.

Enfin, le nombre de jeunes continue de baisser dans les communes les plus rurales.

Un quart des étudiants en emploi

En 2009, près de 27 000 étudiants déclarent occuper un emploi, soit un quart des

étudiants bretons. Cette proportion est identique à la moyenne nationale. Plus de la moitié d'entre eux travaillent à temps plein. C'est le cas de 60 % des jeunes hommes et de 44 % des jeunes femmes.

Le cumul emploi/études prend des formes variées. Pour un tiers des étudiants, l'emploi est intégré dans le cadre de la formation initiale et pour un second tiers, il l'est au sein de la formation continue.

Ainsi, un dernier tiers occupe des métiers qui ne sont pas strictement intégrés au cursus de formation. Si certains travaillent pour acquérir une expérience professionnelle, d'autres le font avant tout pour financer leurs études ou pour compléter leurs ressources financières, au risque de peser sur le bon déroulement de leur formation. Il s'agit notamment de métiers consacrés à l'éducation et à l'animation, avec des horaires flexibles favorisant leur occupation par des étudiants : surveillants, formateurs, éducateurs ou animateurs socioculturels.

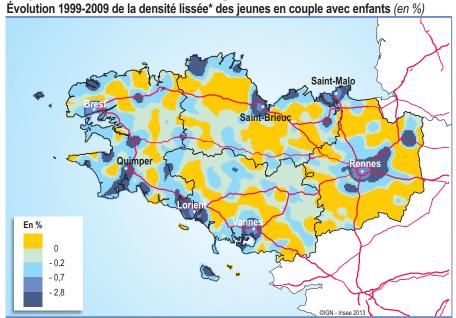
Les petits boulots plus fréquemment occupés par les étudiantes

48 % des métiers non intégrés dans le cursus de formation initiale sont des métiers non qualifiés. Ils sont occupés par plus de 4 100 étudiants représentant 15 % des étudiants en emploi et 3,7 % de l'ensemble des étudiants. Ce sont des emplois à temps partiel dans 90 % des cas. Plus de la moitié de ces emplois sont des contrats à durée indéterminée (CDI). Il s'agit en majorité de postes d'employés et de services directs aux particuliers aux horaires flexibles. Serveurs, caissiers, vendeurs en alimentation sont les métiers les plus fréquents. Deux tiers de ces emplois non qualifiés sont occupés par des jeunes femmes.

Travailler pendant ses études ne suffit pas à disposer d'un logement autonome

Généralement plus âgés, les étudiants occupant des emplois vivent plus souvent en couple. Seuls les étudiants ayant un emploi rémunéré et intégré à leur cursus de formation (hors apprentis), tels les internes en médecine, ont véritablement les moyens financiers de disposer d'un logement autonome. Par contre, les étudiants exerçant un emploi non qualifié habitent aussi fréquemment chez leurs parents que ceux sans emploi.

Les jeunes couples avec enfants s'éloignent des villes centres



* Le lissage permet de faire apparaître les grandes évolutions sans se limiter à des découpages territoriaux prédéfinis. Source : Insee, RP 1999 et 2009 - exploitation complémentaire

Même en emploi, les jeunes vivent fréquemment chez leurs parents

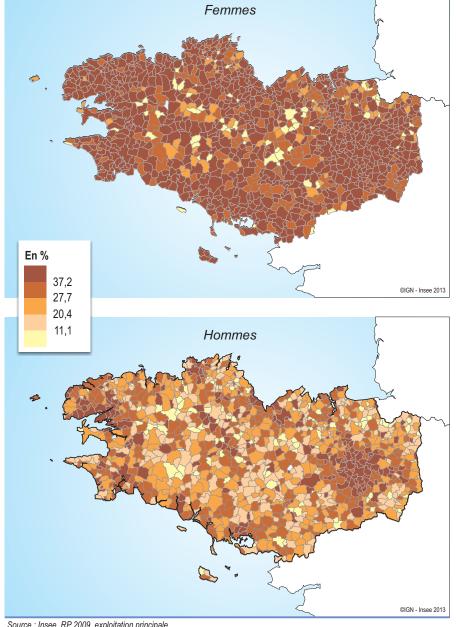
Mode de cohabitation selon la situation professionnelle des étudiants en Bretagne (en %)

Mode de cohabitation	Contrat apprentissage	Autre emploi lié au cursus de formation	Emploi de cadre, profession intermédiaire ou indépendant	Autre emploi qualifié	Emploi non qualifié	En emploi et en formation continue	Sans emploi
Chez leurs parents	41,6	11,6	22,9	32,4	33,6	25,8	33,4
En couple	15,7	31,6	21,8	14,0	14,7	27,2	11,4
Seul	30,2	38,1	32,8	31,9	29,9	22,7	30,9
Hors famille ou hors ménage	12,5	18,7	22,5	21,7	21,8	24,3	24,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Insee RP 2009 - exploitation complémentaire

Les jeunes femmes plus diplômées sur l'ensemble du territoire

Part des diplômés supérieur au baccalauréat parmi les 25-29 ans par commune (en %)



Source: Insee, RP 2009, exploitation principale

Premier emploi significatif des jeunes : plus souvent en intérim et à temps partiel

L'insertion professionnelle constitue un processus de transition de l'école vers l'emploi, pendant lequel les jeunes sortant de formation initiale cherchent à accéder à un emploi stable. Au cours de l'année 2005, près de 38 000 jeunes Bretons de moins de 30 ans ont occupé pour la première fois un emploi « significatif1 » dans les secteurs privé ou semi-public. Cet emploi significatif peut être considéré comme la première étape du déroulement de carrière professionnelle de ces jeunes. Ces jeunes occupent des postes plus fragiles que les salariés de 30 ans ou plus. Ils travaillent bien plus souvent en intérim (17 % contre 2 %) et sont également un peu plus fréquemment à temps partiel (33 % contre 29 %).

Les jeunes accèdent moins souvent aux métiers les plus qualifiés lors du premier emploi : 18 % seulement des jeunes Bretons atteignent dès leur premier emploi significatif un poste de cadre ou de profession intermédiaire, soit deux fois moins que les salariés bretons de 30 ans ou plus. La part de cadres et de professions intermédiaires en 1er emploi est identique en Bretagne et dans les autres régions françaises (hors Île-de-France) mais inférieure à la moyenne nationale (22 %). Les autres primo-insérants sont des employés (39 %) ou des ouvriers (43 %).

Les écarts de qualification se réduisent entre hommes et femmes car celles-ci sont beaucoup plus diplômées que leurs aînées. 60 % des jeunes hommes détiennent un emploi qualifié contre 50 % des jeunes femmes, un

¹⁻ Cf définitions

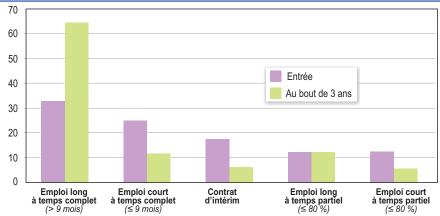
Moins d'un jeune breton sur cinq occupe un premier emploi de cadre ou de profession intermédiaire

Répartition des salariés selon la catégorie socioprofessionnelle en 2005 (en %)

	Premier emploi en Bretagne	Premier emploi en province	Salariés de 30 ans ou plus en Bretagne
Cadres et chefs d'entreprise	4,5	4,5	11,7
Professions intermédiaires	13,5	14,4	23,4
Employés	38,9	41,9	30,5
Ouvriers qualifiés	20,7	18,8	23,1
Ouvriers non qualifiés	22,4	20,5	11,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Insee - panel DADS 2005

En trois ans, la part des emplois longs à temps complet a doublé Trajectoire des jeunes bretons (en %)



Source : Insee, panel DADS de 2005 à 2008

écart deux fois moindre que chez les plus âgés (respectivement 83 % et 60 %) .

Les jeunes femmes plus sujettes au déclassement

Comme au niveau national, les jeunes Bretonnes en emploi de 20 à 29 ans sont plus diplômées que leurs homologues masculins. En Bretagne, près de la moitié des jeunes femmes est titulaire d'un diplôme du supérieur contre moins d'un tiers des jeunes hommes. Mais les jeunes femmes sont plus souvent sujettes au déclassement en apparaissant plus fréquemment surdiplômées par rapport à l'emploi occupé. Ce constat est manifeste au sein des professions intermédiaires : 77 % des jeunes femmes y sont diplômées du supérieur contre 60 % des jeunes hommes et 27 % sont diplômées des 2° ou 3° cycles contre 10 % des hommes.

Au bout de 3 ans, près de la moitié des jeunes ont un parcours professionnel stable

Les trois premières années suivant l'entrée significative dans le monde du travail sont marquées par de nombreuses mobilités. En Bretagne, 47,1 % des jeunes ont connu un parcours professionnel stable au cours de leurs trois premières années d'activité. Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne nationale (48,4 %). En Bretagne, 8 % des jeunes enchaînent les contrats d'intérim, 9,4 % suivent un parcours professionnel orienté vers le temps partiel durable choisi ou subi et 10 % connaissent des parcours hétérogènes contre respectivement 6,2 %, 11 % et 10,8 % des jeunes au niveau national.

Enfin, un quart des jeunes entrés en emploi en 2005 est sorti du champ de l'emploi salarié privé et semi-public en 2008. Ces jeunes peuvent avoir pris un emploi en tant qu'indépendant ou être entrés dans la fonction publique. Ils peuvent aussi être à la recherche d'un emploi, rester au foyer, avoir repris des études ou suivre une formation.

Les jeunes Bretons restés dans le champ salarié privé et semi-public ont, en moyenne, travaillé dans 3,3 entreprises différentes au cours de ces trois années. C'est plus que la moyenne métropolitaine (3,1) mais moins que l'Île-de-France, région pour laquelle les changements d'entreprises sont les plus fréquents (3,5). Les jeunes Bretons ne sont que 30 % à demeurer dans l'entreprise où ils ont débuté soit 4 % de moins que la moyenne des régions de province. Le changement d'entreprise peut s'accompagner d'un changement de région : ainsi, 13 % des jeunes en emploi entre 2005 et 2008 ont quitté la Bretagne entretemps.

Avec l'expérience, les jeunes obtiennent plus fréquemment des emplois durables et moins précaires. En 2005, un tiers des jeunes occupait un emploi long à temps complet ; cet emploi pouvant correspondre à une sucession de contrats dans le même établissement. Trois ans plus tard, la part de ces emplois longs à temps complet dans la cohorte a doublé.

Par conséquent, la proportion des emplois précaires baisse au cours du temps. La part des emplois longs à temps partiel (12 %) reste, quant à elle, stable. Ces constats ne sont pas spécifiques à la région.

De même, le niveau de qualification des emplois de ces jeunes a fortement augmenté en trois ans : en 2005, 18 % des jeunes occupaient leur 1er emploi comme cadre ou profession intermédiaire. Trois ans plus tard, ils sont 26 %. À l'inverse, la proportion d'employés est passée de 39 % à 32 %. Sur la même période, la part d'ouvriers qualifiés a grimpé de 20 % à 25 % tandis que celle des ouvriers non qualifiés diminuait de 22 % à 19 %.

Un jeune Breton sur sept n'est ni en emploi, ni en formation

Le passage de la formation à l'emploi est de moins en moins immédiat. La crise économique a amplifié les difficultés des plus jeunes pour trouver un emploi. Fin juin 2013, 18,8 % des demandeurs d'emplois ont moins de 26 ans. Leur nombre a augmenté en un an au même rythme que celui de l'ensemble des demandeurs d'emplois. De plus, les emplois des plus jeunes sont plus souvent précaires.

En 2009, les emplois à durée limitée représentent 28 % des emplois des 20-24 ans et 17 % de ceux des 25-29 ans.

Toujours en 2009, 13 % des jeunes Bretons de 15 à 29 ans ne sont ni en emploi, ni en formation. Ce taux grimpe à plus de 17 % pour les 20-29 ans. Sont également concernés 6 % des 15-19 ans et ce sont 3 000 jeunes de 15 à 17 ans qui sont dans cette situation.

Ces jeunes représentent un enjeu important dans un contexte où l'insertion sur le marché de l'emploi est rendue plus difficile par la crise, afin de minimiser les risques d'exclusion sociale. Tous ne sont cependant pas en situation difficile. Pour la plupart, cette situation ne dure que le temps de trouver un premier emploi et d'autres peuvent avoir cessé temporairement leur activité à la naissance d'un enfant.

Quel que soit l'âge, la proportion de jeunes Bretons ni en emploi, ni en formation est plus faible que dans l'ensemble du pays. Les jeunes femmes semblent rencontrer plus de difficultés. Elles sont en proportion plus nombreuses à se déclarer au chômage. Par ailleurs, entre 25 et 29 ans, 5 % d'entre elles se déclarent femmes au foyer et sont considérées comme inactives, alors que la proportion d'hommes au foyer est négligeable.

Le diplôme comme rempart à l'exclusion sociale

Pour les jeunes de 25 à 29 ans, qui ont en majorité terminé leurs études, le niveau de diplôme est un élément prépondérant face au risque d'exclusion. Environ 40 % des jeunes avec un niveau de diplôme « Brevet ou moins » se déclarent ainsi inactifs ou au chômage. Ce taux décroît ensuite pour les diplômes plus élevés. En Bretagne, il est minimal pour les niveaux bac + 2. Dans la région, les jeunes diplômés des 2° ou 3° cycles ont significativement plus de difficultés à trouver un emploi. La mobilité des plus diplômés peut également expliquer ce taux un peu plus élevé, une partie de ceux qui ont trouvé un emploi ayant peut-être quitté la région.

Enfin, la surreprésentation des diplômes du supérieur court, en Bretagne, peut apparaître comme une stratégie payante pour les jeunes qui souhaiteraient trouver un emploi en restant en Bretagne.

Cependant, si les jeunes peu diplômés connaissent plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail, ils ne constituent pas la majeure partie des jeunes sans emploi car ils sont peu nombreux.

Les grands pôles urbains bretons² concentrent un tiers des jeunes hors formation et hors emploi. Les couronnes périurbaines apparaissent moins concernées par ces difficultés car l'installation des jeunes dans ces

espaces fait souvent suite à leur intégration sur le marché du travail.

Les jeunes étrangers, hors union européenne, sont plus fréquemment hors emploi et formation, mais leur proportion est faible en Bretagne.

Plus d'actifs en emploi parmi les jeunes habitant seul ou en couple sans enfant

Les plus faibles proportions de personnes hors emploi et formation se retrouvent parmi les couples sans enfant et les personnes seules. Par contre une plus forte part de personnes « au foyer » est logiquement observée parmi les couples avec enfants. Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé pour les personnes restant au domicile des parents : le domicile familial jouant un rôle d'étape transitoire dans le passage de la formation à la vie active. Enfin, les parents de famille monoparentale sont plus souvent au foyer (9 %) mais surtout au chômage (32 %) à l'instar de leurs enfants.

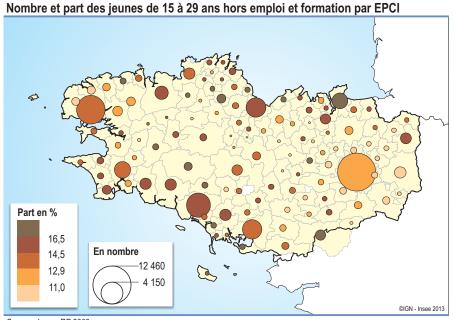
La crise touche davantage les jeunes

La crise a touché plus fortement les revenus les plus modestes. Les jeunes les plus en difficulté ne disposant que d'emplois peu stables ont ainsi vu leurs revenus fortement amputés. Le revenu plafond des 10 % les moins aisés des jeunes de moins de 30 ans a ainsi diminué de 14 % depuis 2007. Au niveau national, on observe à la fois une augmentation du nombre de jeunes exclus du travail et une dégradation de la qualité de l'emploi liées à la progression des contrats à durée limitée et des temps partiels. Au total, le taux de pauvreté des jeunes mais aussi celui des jeunes en emploi augmente plus vite que celui de l'ensemble de la population.

Une situation professionnelle qui s'améliore avec les années

S'il n'est pas possible de suivre les trajectoires individuelles des jeunes, l'analyse rétrospective du devenir de certaines générations est en revanche porteuse d'enseignements. Même si, par le jeu des départs et arrivées, les jeunes de 15 à 29 ans en 1999 ne sont qu'en partie ceux de 25 à 39 ans en 2009. Les 25-29 ans de 1999 étaient 74 % à disposer d'un emploi. Dix ans plus tard, c'est le cas

Les jeunes hors emploi et formation moins nombreux dans les couronnes des grandes villes



Source : Insee, RP 2009

2- Cf définitions

de 86 % des 35-39 ans. La proportion de chômeurs a été divisée par deux, de 14 % à 7 %.

Par ailleurs, parmi les jeunes en emploi, 69 % des 25-29 ans disposaient d'un emploi à durée indéterminée en 1999. En 2009, ce type de contrat concerne 79 % des 35-39 ans.

De même, si 44,4 % des 25-29 ans de 1999 étaient peu diplômés (diplôme inférieur au baccalauréat), ils ne sont plus que 41 % dans ce cas chez les 35-39 ans de 2009. Une nette progression des diplômes du supérieur est aussi observée : 20,8 % des 35-39 ans de 2009 ont un diplôme de niveau bac + 2, contre 18,6 % des 25-29 ans de 1999 et

17,7 % un bac + 5, contre 16 % dix ans plus tôt. Les migrations, la formation et les mobilités professionnelles ont permis d'élever le niveau de qualification pour cette génération.

■ Isabelle Baudequin

Sources

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) : document administratif rempli par l'employeur et précisant les postes occupés et les données d'état civil de la personne employée. Le champ est restreint aux salariés des secteurs privé et semi-public. Sont exclus les agents des organismes de l'État titulaires ou non, les services domestiques et les activités extraterritoriales. Les salariés du champ DADS représentent 93 % des jeunes actifs ayant un emploi.

Le **Panel DADS** présente un taux d'échantillonnage au 1/25°. Dans l'étude des parcours professionnels sur trois ans (2005 à 2008), l'ensemble des emplois a été retenu sans restriction par rapport à la durée ou la rémunération.

Définitions

Étudiant : personne de 16 à 29 ans, inscrite dans un établissement d'enseignement et ayant obtenu le baccalauréat ou un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.

1er emploi « significatif » : le concept renvoie à la fois à la durée du contrat de travail (au moins 3 mois pour les non intérimaires et au moins 1 mois et demi pour les intérimaires), au salaire perçu (salaire horaire brut supérieur à 90 % du SMIC) et au temps de travail (plus de 2 heures en moyenne par jour). Il n'intègre ni les stages ni les contrats d'apprentissage. Pour des raisons de comparaison, les mêmes critères ont été retenus aussi pour les salariés âgés de plus de 29 ans.

Jeunes ni en emploi ni en formation: jeunes de 15 à 29 ans qui se déclarent au chômage, au foyer, ou autres inactifs au recensement de la population. Cette notion est à rapprocher de la catégorie des NEET (neither in employment, education or training) définie au niveau européen.

Pôle urbain: unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain.

Pour en savoir plus

- De l'adolescence à la vie adulte : le cheminement des jeunes Bretons de 15 à 29 ans / Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne - Dans : Octant Analyse - n° 1 (2010, janv.). - 5 p.
- Formation et insertion professionnelle des jeunes Bretons en 2006 Plus de diplômés, mais une majorité d'emplois peu qualifiés / Mickaël Ramonet; Insee Bretagne Dans: Octant. N° 117 (2009, sept.). P. 31-35
- <u>Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 Formation et emploi des jeunes dans les régions françaises</u> / Magali Beffy, Élodie Leprévost, Daniel Martinelli. Dans : *Insee première* ; n° 1219 (2009, jan.). 4 p.
- <u>Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi</u> / Élise Coudin, Chloé Tavan. - Dans : *Insee première* ; n° 1204 (2008, juil.). - 4 p.
- Une Bretagne toujours plus diplômée malgré de nombreux départs de jeunes / Stéphane Moro; Insee Bretagne. - Dans: Octant. - N° 111 -(2008, janv.). - P. 8-12.
- Conseil régional de Bretagne (www.bretagne.fr/jeunes)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (<u>www.insee.fr</u>)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet **Rédacteur en chef** : Jean-Marc Lardoux

Composition: Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 4° trimestre 2013

INSEE Bretagne 36, place du Colombier CS 94439 35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique : 09 72 72 40 00 (tarification appel local)